



Mémoire et vérité

## ***NE PAS SUBIR – NE PAS SUBIR – NE PAS SUBIR***

*(Maréchal de Lattre de Tassigny)*

### **LETTRE ouverte au président de la République**

Monsieur le Président ;

Dans le cadre de la commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la France, vous avez décidé du nom des quatre Français qui seront honorés lors d'une cérémonie au Panthéon le 27 mai prochain à l'occasion de la journée nationale de la Résistance.

Si trois des quatre noms font l'unanimité, celui de Jean Zay suscite la réprobation de la plupart de nos compatriotes, dès lors qu'ils connaissent son poème outrageant.

Récemment, le général de corps d'armée Dominique Delort, président du comité national d'entente des présidents d'associations auquel l'association de soutien à l'armée française (ASAF) appartient, et qui regroupe plusieurs centaines de milliers d'adhérents, vous a adressé à ce sujet une lettre restée à ce jour sans réponse.

La Constitution, dont le président de la République est le garant, stipule dans son article 2 que « *l'emblème national est le drapeau tricolore, bleu, blanc, rouge.* »

Aussi, au regard des commémorations en cours - centenaire de la Grande Guerre, 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la France -, mais aussi de la contestation des symboles de la République et des valeurs nationales par une partie des jeunes Français, et des sacrifices consentis aujourd'hui encore par nos soldats, il est évident que le poème insultant écrit par Jean Zay en 1924 sur notre emblème national constitue un obstacle, à notre sens, insurmontable pour faire de cet ancien ministre une référence nationale.

Son sordide assassinat en 1944 par des miliciens n'a pas fait de lui un héros, une référence pour la Nation, mais simplement une victime comme il y en eu des dizaines de milliers, hélas, durant la Seconde Guerre mondiale.

Pourquoi, dans ces conditions, maintenir un choix qui affaiblit notre pays, insulte les Français et discrédite un lieu où reposent de grandes figures nationales dont un héros de la Résistance unanimement reconnu, Jean Moulin ?

L'ASAF a présenté au comité d'entente le nom de jeunes résistants particulièrement exemplaires parmi lesquels trois ont été cités dans la lettre du comité national d'entente citée *supra*.

Elle vous propose de substituer au nom de Jean Zay, celui d'un de ces résistants âgés de 16 à 22 ans, qui se sont sacrifiés pour leur pays et son drapeau en s'écriant : « *je meurs pour ma Patrie* » et « *vive la France* ». Ils avaient l'âge qu'avait Jean Zay quand il a écrit ce poème odieux.

En faisant rentrer au Panthéon un jeune résistant en lieu et place de Jean Zay, vous seriez fidèle à votre engagement de donner toute sa place à la jeunesse.

Vous donneriez à tous les jeunes Français, dont certains, sans repère, s'engagent dans les rangs des ennemis de notre pays et servent un nouveau totalitarisme, un exemple indiscutable d'amour de la Patrie et de fierté nationale.

Ainsi vous feriez du Panthéon, ce que vous souhaitiez en faire : « *un lieu de renforcement du pacte républicain* ».

En maintenant Jean Zay, vous accréditez l'idée que le drapeau puisse être insulté sans que l'auteur des insultes soit sanctionné, et qu'il puisse même être, au contraire, honoré.

Comment pourrez-vous sanctionner ceux qui demain le saliront?

Quelle fierté auront nos sportifs en brandissant ce que Jean Zay appelait un « *ignoble symbole* » ?

Quelle leçon d'instruction civique sera crédible quand celui qui pourrait ainsi entrer au Panthéon, par ailleurs ancien ministre de l'Education nationale, a traité l'emblème national de « *torche-cul* » ?

Que penseront les Français de vous quand ils verront flotter cette « *saloperie tricolore* » le 8 mai, sous l'Arc de Triomphe, quand vous vous recueillerez devant la tombe du Soldat inconnu ?

Que signifiera désormais votre salut respectueux, dans la cour des Invalides, devant le cercueil recouvert d'une « *immonde petite guenille* » d'un soldat « Mort pour la France » ?

Monsieur le Président, comme de nombreux Français nous le disent chaque jour, je vous propose, de revenir sur le choix inacceptable de Jean Zay.

Il faut y substituer un jeune héros français qui redonnera à nos concitoyens leur fierté et montrera aux autres nations la valeur que nous attachons aux symboles de notre Patrie.

Si vous maintenez le nom de Jean Zay, nul doute que les Français seront nombreux le 27 mai à refuser d'honorer un homme qui a insulté de la pire manière notre Drapeau, et à dénoncer ce qui s'apparenterait à une forfaiture.

Soyez assuré, monsieur le Président, de la haute considération que je porte à celui qui a le devoir de placer l'honneur de notre pays au dessus des ambitions personnelles et de servir l'intérêt général de la France avant celui de groupes d'influence quels qu'ils soient.

*Henri Pinard Legry  
Président de l'ASAF*

**Si vous partagez le contenu de cette lettre,  
je vous propose de signer la pétition que lance l'ASAF.**

**Le « module pétition » est situé en haut et à gauche de la page « ACTUALITE »  
du site [www.asafrance.fr](http://www.asafrance.fr)**